



Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

9867^e séance

Lundi 24 février 2025, à 17 h 20

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Fu Cong	(Chine)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Koudri
	Danemark	M ^{me} Machon
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Shea
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Grèce	M. Gerapetritis
	Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Pakistan	M. Ahmad
	Panama	M. Alfaro de Alba
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . .	Dame Barbara Woodward
	Sierra Leone	M. George
	Slovénie	M. Žbogar
	Somalie	M. Mohamed Yusuf

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 17 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Le Président (*parle en chinois*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux ministres et aux autres représentantes et représentants de haut niveau qui sont dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence aujourd'hui souligne l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Espagne, Finlande, Lettonie, Royaume des Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Tchéquie et Ukraine.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Il y a trois ans jour pour jour, le monde assistait avec effroi à l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Fédération de Russie, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international. Cet acte sapait les fondements mêmes de l'ordre international.

Depuis trois longues années, le peuple ukrainien subit un cycle incessant de morts, de destructions et de déplacements. Des familles ont été déchirées, ont perdu des êtres chers et ont vu leurs maisons et des villes entières réduites à l'état de ruines. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a confirmé que, depuis le 24 février 2022, au moins 12 654 civils ukrainiens avaient été tués, dont 673 enfants. En outre, 29 392 personnes ont été blessées, parmi lesquelles 1 865 enfants. Les chiffres réels sont probablement beaucoup plus élevés. Le bilan ne cesse de s'alourdir à mesure que la Russie poursuit ses attaques féroces dans l'ensemble du pays. Pour la seule année 2024, le nombre de victimes civiles a augmenté de 30 % par rapport à l'année précédente. La guerre a provoqué la plus grande crise de déplacés en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Plus de 10 millions d'Ukrainiens sont toujours déracinés : 3,6 millions d'entre eux sont déplacés à l'intérieur de l'Ukraine et 6,9 millions d'autres ont cherché refuge à l'étranger. Nombreux sont ceux qui vivent toujours dans des conditions précaires, sans savoir s'ils rentreront un jour chez eux.

Au-delà des ravages matériels immédiats, les conséquences psychologiques à long terme sur toute une génération d'Ukrainiens sont incalculables. L'Ukraine est aujourd'hui l'un des pays les plus infestés de mines au monde. Il faudra des années pour venir à bout de cet héritage mortel et de ses conséquences énormes sur l'environnement. La destruction massive des infrastructures civiles a des répercussions sur des millions de personnes. Cela fait trois hivers consécutifs que des attaques répétées contre le réseau énergétique privent des communautés d'électricité, de chauffage ou d'autres services essentiels. Plus de 2 millions de familles n'ont toujours pas d'abri adéquat. Au moins 790 attaques ont endommagé ou détruit des installations médicales. Cette situation met en péril la vie d'innombrables patients, tandis que les professionnels de la santé ont du mal à faire leur travail dans des conditions extrêmes. Rien qu'en 2024, le nombre d'attaques contre des établissements médicaux

a triplé par rapport à l'année précédente. Le système éducatif a lui aussi été dévasté. Plus de 3 600 écoles et universités ont été endommagées, empêchant 600 000 enfants d'assister aux cours en présentiel. L'année dernière, les attaques contre les établissements scolaires ont augmenté de 96 % par rapport à 2023.

Ces trois dernières années, le conflit s'est également aggravé et étendu, non seulement sur le territoire ukrainien, mais aussi dans certaines parties de la Fédération de Russie. Des responsables russes locaux ont fait état d'une augmentation du nombre de victimes civiles et de dommages causés aux infrastructures civiles dans les régions de Kursk, Belgorod et Briansk, en Fédération de Russie, en raison d'attaques attribuées à l'Ukraine. On ne le dira jamais assez : les attaques contre les civils et les infrastructures civiles violent le droit international humanitaire. Elles sont inacceptables où qu'elles surviennent. Les conséquences de la guerre se font également sentir à l'échelle mondiale, car elle déstabilise les économies, perturbe la sécurité alimentaire et menace la paix internationale. La poursuite de l'internationalisation du conflit est extrêmement inquiétante, en particulier du fait du déploiement signalé de soldats de la République populaire démocratique de Corée dans la zone de conflit. En outre, le risque d'incident nucléaire reste inacceptable. Le 14 février, une attaque de drone a provoqué un incendie dans le bâtiment où sont confinés les restes du réacteur détruit lors de l'accident de Tchernobyl en 1986. Cette attaque souligne une fois de plus les risques persistants qui pèsent sur la sûreté nucléaire en Ukraine.

L'ONU est déterminée à aider l'Ukraine à se relever. Nous continuons de travailler avec nos partenaires humanitaires pour fournir une aide vitale. Au cours des trois dernières années, plus de 200 convois interinstitutions ont permis d'acheminer une aide à 810 000 personnes le long de la ligne de front. Cependant, en l'absence de financements durables, ces efforts cruciaux risquent d'être suspendus, ce qui priverait 12,7 millions de personnes de l'assistance dont elles ont désespérément besoin. En outre, nous n'avons toujours pas accès à près d'un million de personnes qui auraient besoin d'aide humanitaire dans les régions de l'Ukraine actuellement occupées par la Fédération de Russie.

Nous rappelons que le droit international humanitaire exige que l'on facilite l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire à tous les civils dans le besoin, quel que soit l'endroit où ils vivent. Le droit international humanitaire interdit également les attaques contre le personnel et les biens humanitaires. Depuis février 2022, 25 travailleurs humanitaires ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions et 86 autres ont été blessés. En outre, 236 cas de violences contre le personnel, les biens et les installations humanitaires ont été confirmés. Les travailleurs humanitaires doivent être protégés.

L'invasion à grande échelle a provoqué une augmentation spectaculaire du nombre de violations des droits humains en Ukraine, comme l'a signalé la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine. Le HCDH a également établi que les autorités russes avaient commis des actes systématiques et généralisés de torture, y compris la violence sexuelle, contre des prisonniers de guerre ukrainiens. Il signale que 95 % des prisonniers de guerre ukrainiens et trois quarts des détenus civils ukrainiens interrogés ont subi des tortures ou des mauvais traitements pendant leur captivité en Russie. Les forces russes ont exécuté au moins 71 prisonniers de guerre ukrainiens depuis février 2022, et le nombre d'exécutions a atteint un niveau alarmant depuis août 2024. En outre, au moins 170 civils, dont cinq enfants, ont été exécutés dans des zones de l'Ukraine contrôlées par les autorités russes, y compris dans des lieux de détention. Par ailleurs, près de la moitié des 469 prisonniers de guerre russes interrogés par le HCDH ont indiqué qu'ils avaient été victimes de tortures et de mauvais traitements, surtout au début de leur captivité. Vingt-six des personnes entendues ont déclaré avoir subi des violences sexuelles. La mission de surveillance a également confirmé l'exécution de 26 prisonniers de guerre russes. À

une exception près, ces meurtres ont eu lieu en 2022 et au début de 2023. Ces crimes ne doivent pas rester impunis. Toutes les victimes de violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme méritent la justice. L'application du principe de responsabilité n'est pas facultative, c'est une obligation en vertu du droit international.

Dans la déclaration de la présidence S/PRST/2022/3, publiée le 6 mai 2022, seule décision consensuelle concernant l'Ukraine depuis le début de l'invasion à grande échelle, le Conseil de sécurité rappelle que les États Membres ont souscrit, en vertu de la Charte des Nations Unies, à l'obligation de régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques. La résolution 2774 (2025), que le Conseil a adoptée il y a quelques minutes, appelle également à mettre rapidement fin au conflit. En effet, il est grand temps de rétablir la paix en Ukraine. Cette paix doit être juste, durable et globale, conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions de l'Assemblée générale, y compris celles adoptées ce matin (résolutions ES-11/7 et ES-11/8 de l'Assemblée générale). Cela implique le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères de la Grèce.

M. Gerapetritis (Grèce) (*parle en anglais*) : Je remercie la Mission permanente de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies d'avoir organisé cette importante séance d'information de haut niveau.

Il y a 80 ans, le Conseil de sécurité s'est vu confier une mission particulière et la responsabilité principale en matière de maintien de la paix et de la sécurité et d'application de l'interdiction du recours à la menace ou à l'emploi de la force dans le monde. Cette noble tâche s'est souvent révélée extrêmement difficile à accomplir. Notre séance d'aujourd'hui se déroule sur fond de multiples crises aux quatre coins du monde. Dans toutes ces crises, la politique étrangère de la Grèce, Membre fondateur de l'ONU, a toujours été définie par son attachement au droit international et son respect des traités internationaux définissant les frontières internationales. Par principe, la Grèce condamne toute atteinte à la paix et à la sécurité internationales résultant d'une action militaire d'un État contre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale d'un autre État.

En ce sens, la position de la Grèce concernant la question de l'Ukraine est on ne peut plus claire depuis le début de la guerre, qui entre maintenant dans sa quatrième année. Il est impératif d'œuvrer de concert pour mettre fin aux souffrances et aux destructions en cours en Ukraine. Nous avons besoin de paix, la guerre doit cesser. Nous sommes tous d'accord sur ce point et nous saluons tous les efforts déployés à cette fin. Pourtant, nous sommes tenus de nous référer au droit international, et explicitement à la Charte des Nations Unies, dans toute résolution. En réalité, il est difficile de comprendre pourquoi les amendements proposés par les membres européens du Conseil de sécurité n'ont pas été adoptés. Qui peut être véritablement en désaccord avec la formulation selon laquelle le Conseil de sécurité doit exiger qu'il soit mis fin rapidement au conflit ? Qui peut s'opposer à ce que le Conseil de sécurité appelle de ses vœux une paix juste, durable et globale entre l'Ukraine et la Russie ? Qui peut s'opposer à ce que la solution soit conforme à la Charte des Nations Unies, dans son ensemble et non de manière sélective, et aux principes de l'égalité souveraine et de l'intégrité territoriale des États ? Il est difficile de concevoir que nous ne puissions pas nous mettre d'accord sur ces principes fondamentaux du droit international. Pour que les séances du Conseil de sécurité gardent tout leur

sens, nous devons réaffirmer, chaque fois que nous en avons l'occasion, les principes fondamentaux de l'ONU. C'est le message que l'Assemblée générale a délivré il y a quelques heures lorsqu'elle a adopté la résolution ES-11/7 sur la promotion d'une paix globale, juste et durable en Ukraine.

Le pays que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui a toujours été un ardent défenseur de la paix. La Grèce soutiendra donc naturellement, dans la mesure de ses moyens, toute initiative en faveur de la paix et tous les efforts qui pourraient conduire à une paix globale, juste et durable et garantir un meilleur avenir pour le peuple ukrainien.

M^{me} Machon (Danemark) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé et je salue la participation de l'Ukraine à notre séance d'aujourd'hui.

Il y a exactement trois ans, alors que le Conseil était réuni en séance d'urgence et que le Secrétaire général lançait un appel direct au Président Poutine (voir S/PV.8974), la Russie a lancé son invasion à grande échelle de l'Ukraine, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et dans le prolongement des activités qu'elle menait depuis 2014. Il s'en est suivi une guerre longue et brutale qui se poursuit aujourd'hui encore et qui continue de causer d'immenses souffrances humaines, avec des centaines de milliers de morts, près de 13 millions de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire et des millions de personnes déplacées. Les attaques contre des maisons, des hôpitaux, des écoles et des infrastructures énergétiques critiques se poursuivent sans relâche. Ce week-end encore, des villes ukrainiennes ont fait l'objet de bombardements massifs à l'aide de drones.

Ce matin, nous nous sommes réunis à l'Assemblée générale, en solidarité avec l'Ukraine, pour adopter le projet de résolution déposé par ce pays (résolution ES-11/7 de l'Assemblée générale) et pour confirmer notre attachement à la Charte des Nations Unies. Le Danemark a voté pour la résolution, tout comme un grand nombre d'États Membres. Il ne fait aucun doute, et nous l'avons déjà dit, que personne ne souhaite la paix plus que l'Ukraine. Aujourd'hui, la communauté internationale a renouvelé son appel en faveur d'une paix durable en Ukraine, fondée sur les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies, dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Il est tout simplement stupéfiant qu'aujourd'hui, au XXI^e siècle, nous devions défendre ces règles élémentaires et fondamentales que nous avons tous acceptées il y a près de 80 ans.

Ce dont nous avons besoin n'est pas seulement l'absence de guerre, mais une paix juste et équitable qui ne récompense pas l'agresseur et ne punisse pas la victime. Nous ne devons pas porter atteinte au droit international, à l'intégrité territoriale ou à la souveraineté d'un pays indépendant. Le droit international et la Charte des Nations Unies sont nos meilleures garanties contre un monde où la force ferait le droit. Ce sont des principes que nous avons tous le devoir de protéger et de défendre. Ils sont l'essence même de l'Organisation.

Le Danemark est favorable à un dialogue sur la paix pour l'Ukraine et avec l'Ukraine, à des pourparlers de paix pouvant mener à une paix globale, juste et durable. Nous avons besoin d'une paix permettant à l'Ukraine de vivre à l'abri de la peur et de l'insécurité, une paix dans le contexte de laquelle personne ne se demande quel sera le prochain pays, une paix qui offre les garanties de sécurité nécessaires pour empêcher une nouvelle agression dévastatrice. Cette guerre a été imposée à l'Ukraine, mais il s'agit désormais avant tout du droit de l'Ukraine à décider seule de son avenir. L'Ukraine est un pays européen, un membre de la famille européenne, situé au cœur de l'Europe. Cette guerre est donc intrinsèquement liée à la sécurité et à la liberté de l'Europe. L'Europe soutient l'Ukraine depuis le premier jour, et elle est en train de consolider plus encore son soutien en faveur de l'Ukraine. Nous voulons nous assurer que cette guerre déchirante ne se répétera pas dans un avenir proche.

Je vais reprendre le message que le Conseil a entendu de la part de nos collègues ukrainiens et européens à maintes reprises, et que je dois malheureusement répéter aujourd'hui : rien sur l'Ukraine sans l'Ukraine. Rien sur la sécurité européenne sans l'Europe. On ne saurait trop insister sur l'importance de ce message. C'est le seul moyen que nous avons d'instaurer une paix qui sera réellement durable. Je crois sincèrement que c'est aussi dans l'intérêt de tous les pays réunis autour de cette table.

Pour terminer, les souffrances peuvent cesser aujourd'hui si la Russie met fin à sa guerre illégale à grande échelle. Le peuple ukrainien compte sur nous. Nous ne pouvons pas le décevoir. Nous ne pouvons le laisser se tourner vers l'ONU pour voir son avenir compromis, son pays découpé et ses frontières redessinées. Il mérite la paix et la prospérité. Nous devons veiller à ce que ce soit la dernière année où nous commémorons un anniversaire de cette guerre insensée à l'ONU. Que 2025 soit l'année du règlement juste et définitif de cette guerre.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé, et je souhaite la bienvenue dans la salle à la Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine.

Trois ans se sont écoulés depuis que le peuple ukrainien s'est réveillé face à une guerre qu'on lui a brutalement imposée. Après trois années de combats intenses, cette guerre doit prendre fin. Comme l'a dit la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, il est grand temps de rétablir la paix en Ukraine. Un cessez-le-feu doit être instauré et des garanties de sécurité suffisantes doivent être fournies à l'Ukraine. Les négociations en vue d'une paix juste et durable doivent être menées avec l'Ukraine et l'Union européenne à la table des négociations. Le bilan de cette guerre sur les civils est insoutenable.

L'année dernière, le nombre total de civils tués ou blessés a augmenté de 30 % par rapport à l'année précédente. Ce n'est là qu'un des signes qui montrent que la guerre s'est étendue et a fait de plus en plus de victimes tout au long de l'année. En 2024, nous avons assisté à un certain nombre d'escalades, y compris la participation active de la République populaire démocratique de Corée à la guerre. Ces derniers mois, la Russie a lancé certaines de ses plus lourdes frappes aériennes, touchant des écoles, des hôpitaux, des infrastructures énergétiques et des immeubles d'habitation. L'Organisation mondiale de la Santé a indiqué que le nombre de victimes parmi les soignants et les patients avait presque triplé par rapport à 2023. La Secrétaire générale adjointe DiCarlo nous a rappelé la frappe de drone qui a touché Chornobyl dans le cadre d'une campagne persistante de frappes aériennes et terrestres qui menacent gravement la sûreté et la sécurité des centrales nucléaires ukrainiennes. Comme l'Agence internationale de l'énergie atomique le signale depuis des années, la situation est désastreuse et pourrait conduire à un accident nucléaire dont les conséquences seraient ressenties dans le monde entier.

Chaque jour que dure la guerre entraîne de nouvelles violations du droit international. Nous ne devons jamais oublier que cette invasion représente une grave violation de la Charte des Nations Unies et des principes mêmes sur lesquels l'Organisation est fondée. En tant que membres du Conseil, nous sommes tenus de trouver les voies qui mèneront à une paix juste et durable en Ukraine. Toutefois, sans le respect des principes fondamentaux de souveraineté, d'indépendance et d'intégrité territoriale, une telle paix est impossible.

La Slovénie soutiendra activement tous les efforts concrets en faveur de la paix. Nous continuerons également de soutenir l'Ukraine par tous les moyens possibles en attendant la conclusion d'un accord de paix qui sera porteur d'une paix et d'une sécurité justes, durables et globales pour l'Ukraine et toute l'Europe.

M^{me} Shea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de ses observations. Je souhaite également la bienvenue à la Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine.

Le Conseil de sécurité a pour mission essentielle de maintenir la paix et la sécurité internationales, y compris via le règlement pacifique des différends. C'est la raison de sa création. C'est la raison pour laquelle nous sommes tous réunis dans cette salle. La fresque qui orne le mur derrière moi illustre les horreurs de la guerre. Elle doit nous rappeler à notre responsabilité collective, avant tout, de mettre fin aux guerres et aux conflits. Au cours des 11 dernières années, nous avons tenu d'innombrables séances dans cette salle sur la guerre entre la Russie et l'Ukraine, avec cette fresque en toile de fond. Les séances du Conseil ont confirmé les horreurs de cette guerre, les morts et les blessés parmi les civils et les soldats ; les innombrables personnes déplacées, y compris des enfants ; la destruction d'infrastructures ; la menace pesant sur la sûreté nucléaire. Les États-Unis, comme l'a clairement indiqué le Président Trump, sont déterminés à mettre fin à cette guerre. Il a clairement fait savoir que nous devons parvenir à une paix durable.

Nous ne nous faisons pas d'illusions. Nous reconnaissons qu'il sera difficile de parvenir à un accord, mais le moment est venu pour la Russie et l'Ukraine de faire des choix difficiles et de mettre fin aux combats. Les États-Unis entretiennent des contacts étroits avec leurs homologues ukrainiens depuis le début de ce conflit, et nous continuerons à le faire. Au cours de la semaine écoulée, nous avons également entamé un dialogue direct avec la Russie. Comme l'a annoncé le Secrétaire d'État Rubio à l'issue des discussions tenues à Riyad, les États-Unis et la Russie se sont engagés à négocier une fin du conflit qui soit durable et acceptable pour toutes les parties concernées. Nous appelons tous les autres États Membres de l'ONU à se joindre aux États-Unis pour insister en faveur d'une paix durable qui apportera la stabilité en Europe et dissuadera toute nouvelle agression. Et nous sommes fiers que le Conseil de sécurité vienne de le faire en adoptant un accord historique sur l'Ukraine (résolution 2774 (2025)), le premier depuis trois ans. Après des années de destruction et de souffrance, il est temps pour nous tous de nous engager à mettre fin à cette guerre.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} DiCarlo pour son intervention.

Depuis trois ans, la Russie mène une invasion à grande échelle de l'Ukraine. Elle agresse un État souverain, l'Ukraine, qui ne la menaçait en rien, dont elle occupait déjà illégalement une partie du territoire depuis 2014.

C'est la Russie, et la Russie seule, qui a pris la décision, le 24 février 2022, de violer la Charte des Nations Unies et de revenir sur les principes que nous nous sommes fixés ensemble au sortir de la Seconde Guerre mondiale, et notamment la souveraineté des États, l'indépendance et l'intégrité territoriale. C'est elle qui a choisi de ramener la guerre sur le continent européen.

Depuis trois ans, la Russie poursuit son agression brutale, illégale et injustifiable de l'Ukraine, au plus grand mépris du droit international humanitaire. Elle mène des frappes délibérées contre les populations civiles. Elle continue de cibler les infrastructures énergétiques. Elle utilise les violences sexuelles comme arme de guerre. Elle mène des transferts forcés et des déportations d'enfants ukrainiens. Les responsables de ces crimes de guerre doivent être jugés.

Depuis trois ans, la Russie sape les fondements de l'architecture internationale de non-prolifération. Elle acquiert des drones et des missiles balistiques auprès de l'Iran. Elle se fournit en armes, munitions et missiles balistiques auprès de la Corée du Nord, en violation des résolutions du Conseil. Des soldats nord-coréens sont engagés sur le front ukrainien, en soutien à la guerre d'agression de la Russie, ce qui représente une violation supplémentaire du droit international.

Nous tous qui exprimons régulièrement notre soutien à la Cour internationale de Justice, rappelons qu'une ordonnance de la Cour a demandé à la Russie dès le 16 mars 2022 de suspendre ses opérations militaires. La Russie doit mettre fin à la guerre d'agression lancée contre l'Ukraine. Nous voulons tous la paix ; une paix globale, juste et durable, pas un accord imposé sous la contrainte à l'agressé, aux autorités ukrainiennes, aux millions d'Ukrainiens qui résistent depuis trois ans aux forces russes.

Depuis trois ans, l'Ukraine se défend face à l'agression russe, conformément à la Charte. Le courage du Président Zelenskyy, le courage de tous les Ukrainiens, forcent l'admiration et nous obligent. La France continuera d'apporter à l'Ukraine le soutien militaire et humanitaire dont elle a besoin aussi longtemps que nécessaire, et elle est prête à le renforcer.

L'Ukraine, État souverain, doit être libre de choisir toutes ses alliances et son destin. Un règlement du conflit qui se ferait sans l'Ukraine n'aurait aucun avenir. Il consacrerait la supériorité de la force sur le droit et préparerait les guerres de demain. Rien ne doit être décidé sur l'Ukraine sans l'Ukraine.

L'agression russe représente aussi une menace directe pour l'ensemble du continent européen. L'Europe, dont la sécurité est en jeu, doit participer à toute négociation concernant un règlement du conflit. Rien ne doit être décidé sur la sécurité européenne sans les Européens.

Il n'y aura de paix et de sécurité nulle part dans le monde si les agressions sont récompensées. Une paix qui laisserait l'agresseur imposer sa volonté par la force ne saurait être solide.

La paix en Ukraine, pour être durable, devra s'accompagner de garanties de sécurité fortes et crédibles pour les Ukrainiens. Le Président de la République, Emmanuel Macron, a réuni plusieurs dirigeants européens et internationaux pour travailler sur le sujet. Nous continuerons à avancer, en lien avec l'ensemble des partenaires intéressés à la paix et à la sécurité en Europe, dans cette direction.

La paix en Ukraine, pour être juste, devra respecter la Charte des Nations Unies, ses principes, et donc la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, comme l'a rappelé hier le Secrétaire général.

Ce matin, pour la huitième et la neuvième fois en trois ans, et par deux fois, l'Assemblée générale a condamné l'agression russe et a appelé au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine (voir résolutions ES-11/7 et ES-11/8 de l'Assemblée générale). L'Assemblée générale, universelle, a été ce matin la boussole du droit, de la morale, de la compassion envers les victimes, de l'égalité souveraine des États, de la défense des fondements de l'ordre international. Le Conseil doit en prendre acte et suivre cet exemple. Il doit réitérer son soutien à la Charte, et qu'il n'y a de paix que dans le respect du droit et de la volonté des peuples. Celle du peuple ukrainien doit être entendue.

M. Alfaro de Alba (Panama) (*parle en espagnol*) : Le Panama remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé instructif et de grande qualité et souhaite la bienvenue aux autorités qui nous font l'honneur de participer à cette séance.

Trois longues années se sont écoulées depuis le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Le conflit, qui aurait déjà dû prendre fin, a entraîné une rupture de la paix et de la sécurité internationales, dont les conséquences ne sont pas ressenties uniquement dans la région, mais aussi au niveau mondial, compromettant la sécurité alimentaire, maritime et économique.

Le Panama, fidèle à sa tradition pacifiste, encourage les efforts diplomatiques et politiques visant à parvenir à un accord de paix en Ukraine, par le biais d'un dialogue équitable et franc qui permettra aux parties de retrouver la paix.

Les dégâts causés par ce conflit déjà long, la mort de personnel militaire, le massacre de civils, les mauvais traitements infligés aux prisonniers de guerre et aux personnes détenues arbitrairement, les milliards de dollars consacrés au financement et à l'approvisionnement en armes des parties au conflit par des pays tiers, le coût économique incalculable pour les États parties au conflit et même le risque d'un incident nucléaire font que la poursuite du conflit n'est pas défendable.

Il est regrettable que tous les efforts déployés pour parvenir à des accords en vue de mettre fin à la guerre se soient avérés illusoire, infructueux et frustrants. Il est donc clair que la priorité à l'heure actuelle est de mettre un terme définitif à la tragédie sans tergiverser davantage.

C'est pourquoi le Panama se fait l'écho du message clair et fort exprimé par le Secrétaire général, António Guterres, qui a déclaré le 23 février :

(l'orateur poursuit en anglais)

« Trop c'est trop ».

(l'orateur reprend en espagnol)

Le Panama est un pays fondateur de l'Organisation et défend depuis 80 ans les principes établis dans la Charte des Nations Unies, pierre angulaire du droit international. Nous encourageons donc le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international et, pour des raisons historiques qui nous sont propres, nous avons toujours rejeté et continuons de rejeter l'agression de tout État contre un autre État, car nous estimons qu'il s'agit là de méthodes inappropriées de règlement des conflits. Au contraire, nous croyons fermement au multilatéralisme en vue de faire respecter l'ordre établi fondé sur des règles, de prévenir les conflits armés et de maintenir une paix et une sécurité internationales durables, en visant toujours le règlement pacifique et diplomatique des conflits.

Le Panama a décidé de se tourner vers l'avenir et, pour cette raison, nous soutenons les efforts que déploient les États-Unis d'Amérique pour mettre fin à cette guerre avec l'appui de la communauté internationale. Nous espérons que les accords officiels conclus pour mettre fin au conflit armé entre la Russie et l'Ukraine comprendront des termes, des conditions, des engagements et des garanties concrètement négociés avec la participation des acteurs directement et indirectement impliqués dans le conflit et convenus pour mettre fin à la guerre et à ses conséquences dévastatrices afin de parvenir à une paix juste, globale et durable pour tous.

M. Hwang (République de Corée) *(parle en anglais)* : Je remercie à mon tour la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé détaillé.

Nous commémorons aujourd'hui le troisième anniversaire de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie, et la guerre continue de faire rage. Les cicatrices laissées par l'agression russe sont profondes : plus de 10 millions de personnes, soit 25 % de la population ukrainienne d'avant-guerre, sont aujourd'hui déplacées, et environ 7 millions de réfugiés ukrainiens sont partis à l'étranger. L'Ukraine a perdu le contrôle d'environ un cinquième de son territoire et une grande partie de la nation a été dévastée, avec une capacité de production d'électricité réduite à un tiers de son niveau d'avant-guerre. Les principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies, qui ont été largement respectés pendant 80 ans depuis la fondation de l'ONU, ont été gravement minés par un membre permanent du Conseil de sécurité dans le cadre de cette guerre. En outre, les dynamiques de sécurité entre l'Europe et la région Indopacifique sont de plus en plus imbriquées. À la lumière de cette grave réalité, je voudrais partager les points clefs suivants.

Premièrement, nous pensons qu'il existe deux objectifs sur lesquels tout le monde peut s'entendre. Le premier est que cette guerre insensée et illégale doit prendre fin le plus rapidement possible, et le second est que nous devons nous efforcer de respecter les principes fondamentaux consacrés par la Charte et le droit international. Nous devons maintenant mobiliser toute notre sagesse et toute notre détermination pour atteindre simultanément ces deux objectifs, dans toute la mesure possible.

Deuxièmement, l'expérience de la guerre de Corée, qui a duré trois ans, montre que, lorsque des négociations d'armistice à grande échelle sont entamées, l'intensité du conflit s'accroît souvent et les pertes sur le champ de bataille augmentent. Les deux parties doivent faire preuve de la plus grande retenue, car une telle évolution ne serait dans l'intérêt de personne. Toutes les parties concernées doivent en tenir compte.

Troisièmement, dans le cadre du processus visant à mettre fin à cette guerre brutale, qui a des répercussions géopolitiques et économiques sur le monde entier, les partisans des idéaux de l'ONU et les amis de l'Ukraine doivent rester unis. Pour ce faire, il convient d'établir une base solide pour la coopération internationale, portant à la fois sur la sécurité et la reconstruction d'après-guerre.

L'arrêt de la guerre n'est pas seulement un impératif mondial, il est également essentiel pour la sécurité de la péninsule coréenne. La coopération militaire illégale entre la Russie et la Corée du Nord, en violation flagrante de nombreuses résolutions du Conseil, doit cesser immédiatement. Dans son désespoir croissant, Moscou s'est tourné vers Pyongyang non seulement pour obtenir une quantité astronomique d'armes, mais aussi pour obtenir des effectifs. En outre, la Russie a exercé son droit de veto au Conseil de sécurité (voir S/PV.9591) pour démanteler le Groupe d'experts du Comité des sanctions créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République populaire démocratique de Corée, en avril, ce qui lui a permis de dissimuler ce partenariat illégal. En retour, la Corée du Nord recevrait un soutien militaire, impliquant des transferts d'armes et de technologies, voire des technologies satellitaires sensibles. Mais le danger va au-delà de ces transactions : les troupes nord-coréennes acquièrent désormais une véritable expérience de combat sur le champ de bataille, ce qui constitue une menace directe pour la sécurité de la République de Corée.

Pour terminer, en tant que nation autrefois déchirée par la guerre, le peuple coréen comprend parfaitement le chemin laborieux qui mène à la paix et au relèvement. Pour soutenir les efforts humanitaires et de reconstruction de l'Ukraine, la République de Corée a fourni 400 millions de dollars l'année dernière et continuera d'apporter une aide financière de 2 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années. La République de Corée réaffirme son engagement à se tenir aux côtés du peuple ukrainien alors qu'il s'efforce de surmonter les difficultés actuelles et de reconstruire sa fière nation.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé aujourd'hui.

Aujourd'hui marque la troisième année de l'invasion à grande échelle lancée par le Président Poutine, une invasion imposée aux peuples ukrainien et russe en violation flagrante de la Charte des Nations Unies. Premièrement, en ce jour tout particulièrement, nous devons marquer une pause pour rendre hommage à la mémoire des victimes de cette guerre – à toutes les personnes qui ont perdu la vie, leur foyer, leur avenir, des membres, leur enfance, des proches et des amis ; aux millions de personnes déplacées et aux dizaines de milliers de personnes qui ont perdu la vie. Elles ont perdu des écoles, des terrains de jeu, des fermes, des églises et des hôpitaux, tandis que les forces russes ont utilisé le viol, la torture et l'exécution comme armes de guerre et mis en péril la sécurité nucléaire. Il s'agit d'une guerre dont Poutine disait qu'elle durerait trois jours. Trois années se sont écoulées depuis et les Ukrainiens ont payé un terrible tribut. Les effets de cette guerre ne se limitent pas à l'Ukraine ; la faim, la pauvreté et l'insécurité énergétique ont augmenté dans le monde entier.

Deuxièmement, alors que nous appelons de nos vœux la paix, soyons clairs : aucun pays ne souhaite la paix plus que l'Ukraine. L'Ukraine est plus que prête pour que cesse la guerre. Mais il faut une paix durable et juste, avec la voix de l'Ukraine au cœur de tous les pourparlers – une paix qui ne soit pas seulement une pause dans les combats, mais qui garantisse la sécurité de l'Ukraine et la mette à l'abri des attaques russes ; une paix qui montre que l'agression ne paie pas et qui mette un terme définitif aux ambitions impérialistes de Poutine. Nous devons nous rappeler que Poutine, lui, ne veut que la capitulation. Ainsi, si la Russie est autorisée à gagner, nous vivrons dans un monde où règne la loi du plus fort, où les frontières peuvent être redessinées par la force et où les agresseurs pensent pouvoir agir en toute impunité. Les conséquences pour la paix et la sécurité dans le monde seraient désastreuses.

Troisièmement, une paix durable doit découler de la force – une force et un courage dont l'Ukraine a abondamment fait preuve au cours des trois dernières années. Mais cette force et ce courage doivent être sous-tendus par des accords de sécurité solides dès le départ, car Poutine a montré à maintes reprises qu'il romprait un accord faible. Il a longtemps nié le droit de l'Ukraine d'exister en tant qu'État libre. Le Royaume-Uni, avec ses partenaires européens et les États-Unis, travaillera donc de concert pour l'Ukraine, et l'Europe continuera d'assumer la responsabilité de la sécurité de notre continent. Le Royaume-Uni est prêt à jouer un rôle de premier plan pour soutenir l'Ukraine et son droit de légitime défense, ainsi que la négociation et la mise en œuvre d'un accord de paix – un accord de paix juste et durable qui protège la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine et ses frontières internationalement reconnues, conformément à la Charte des Nations Unies.

M. Ahmad (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour remercier la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé.

Nous saluons également la présence de plusieurs ministres, y compris de l'Ukraine, ce qui témoigne de l'importance de cette séance.

Depuis trois ans maintenant, le conflit en Ukraine a causé des pertes considérables en vies humaines, une dévastation généralisée et d'immenses souffrances humaines, comme nous l'a également rappelé la Secrétaire générale adjointe DiCarlo. Les conséquences du conflit dépassent les frontières, touchant la région et au-delà. Le choc subi par l'économie mondiale a été particulièrement violent pour les pays en développement. Plus inquiétant encore, si les hostilités se poursuivent, le danger d'une nouvelle escalade militaire et géographique sera toujours présent, ce qui constitue une menace claire et importante pour la paix et la sécurité internationales.

Il est regrettable et incompréhensible qu'à notre époque, dans le monde d'aujourd'hui, et alors même que la crise militaire, humanitaire et économique s'intensifiait, la recherche de la paix soit restée largement absente et insaisissable, malgré le fait que la grande majorité des États Membres, y compris le monde en développement, n'ont cessé de souhaiter et de préconiser un règlement pacifique du conflit par le biais du dialogue et de la diplomatie.

Le Pakistan estime que tous les peuples touchés par ce conflit tragique méritent un avenir meilleur – un avenir à l'abri de la peur, de la violence et de la destruction. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour trouver une solution globale et durable au conflit, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous restons profondément attachés à ces principes et nous avons toujours appelé à leur application universelle et non sélective. Nous pensons que le conflit en Ukraine aurait pu être évité grâce au dialogue et à la diplomatie. Il faut y mettre fin maintenant au moyen d'une diplomatie constructive et inclusive. Il est encourageant de constater que les efforts visant à y mettre un terme ont pris de l'ampleur récemment, notamment grâce à divers contacts de haut niveau.

Le Pakistan accueillera favorablement toute initiative destinée à aider les parties à trouver un règlement juste, pacifique et durable à ce conflit tragique grâce à des efforts diplomatiques constructifs et inclusifs, avec la participation de toutes les parties et autres acteurs concernés, dans le plein respect de la Charte des Nations Unies, du droit international et des accords multilatéraux pertinents, et en tenant compte des intérêts légitimes de toutes les parties en matière de sécurité nationale. C'est dans cet esprit que le Pakistan a soutenu la résolution 2774 (2025), qui vient d'être adoptée. Nous espérons que cette résolution – première du genre adoptée par le Conseil depuis trois ans – ouvrira enfin la voie à la paix. La quête de la paix est une responsabilité collective qui doit transcender les clivages géopolitiques. Nous espérons que le Conseil assumera ses responsabilités et qu'il se ralliera autour cet objectif.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe, M^{me} DiCarlo, de son exposé éclairant et je salue la participation de la Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine, d'autres ministres et de hauts responsables à la séance d'aujourd'hui.

Depuis trois ans, le 24 février représente un moment sombre de l'histoire, marquant l'invasion par la Russie du territoire de l'Ukraine. Cet acte constitue une violation de la Charte des Nations Unies. Malheureusement, le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure de prévenir cette invasion et, même après s'être réuni à 119 reprises sur cette question depuis le début de la guerre, il n'a pas été en mesure d'agir pour y mettre fin. Pour sa part, le Guyana a toujours appelé l'attention sur les souffrances causées aux peuples de l'Ukraine et de la Fédération de Russie à la suite de l'invasion. Nous avons mis en évidence les besoins humanitaires croissants et demandé que les violations des droits humains cessent et que la Fédération de Russie retire ses forces de l'Ukraine. Nous avons en outre appelé au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Surtout, nous avons appelé à la paix et à la fin de la guerre par le dialogue et la diplomatie, sur la base des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et du droit international. Nous renouvelons ces appels aujourd'hui.

Après trois ans, il y a aujourd'hui une lueur d'espoir. Le Conseil de sécurité a agi pour la première fois, jetant ainsi les bases de la paix. Nous soulignons qu'une paix durable doit être une paix juste. Dans cet esprit et compte tenu des besoins humanitaires croissants sur le terrain, le Guyana demande aux parties au conflit de donner suite à l'appel lancé par l'Assemblée générale dans les résolutions qu'elle a adoptées ce matin (résolutions ES-11/7 et ES-11/8 de l'Assemblée générale). Nous appelons également les parties à respecter la décision que vient de prendre le Conseil (résolution 2774 (2025)) et à mettre un terme au conflit. Nous déconseillons d'attendre que toutes les conditions soient parfaites pour entamer les pourparlers de paix. Dans le même temps, nous soulignons qu'une paix durable et viable ne peut se faire au détriment de la justice et du droit international. Nous demandons instamment aux parties de s'engager à instaurer une paix durable fondée sur ces principes.

Pour conclure, le Guyana est prêt à joindre ses efforts à ceux de tous les membres du Conseil et de l'ensemble de la communauté internationale pour trouver une issue pacifique à la guerre en Ukraine et parvenir à une solution durable.

M. Koudri (Algérie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Rosemary DiCarlo, de son exposé très utile.

Depuis le début de notre mandat au Conseil, nous avons indiqué à plusieurs reprises que l'escalade était futile et n'apporterait la paix à aucune partie. Nous avons également déclaré à plusieurs reprises que la logique de la polarisation ne ferait qu'attiser les tensions et nous éloignerait de la perspective d'une paix durable dans la région. C'est pourquoi nous voudrions, à cette occasion, rappeler les points suivants.

Tout d'abord, le moment est venu de déployer les efforts diplomatiques qui s'imposent pour apaiser les tensions entre les deux parties afin que nous puissions, dès que possible, mettre un terme aux pertes en vies humaines et aux souffrances des

populations. Comme nous l'avons indiqué à maintes reprises, l'expérience montre que la logique de l'affrontement et de la force ne permettra pas de régler le conflit. Dans la période à venir, il faut donner une véritable chance à la diplomatie.

Deuxièmement, nous appelons de nouveau les parties concernées à renoncer à la logique de l'escalade et à s'engager de bonne foi dans un dialogue global et constructif, qui doit donner la priorité à la sécurité et à la sûreté des peuples de la région. Ce dialogue doit viser un règlement pacifique, équitable et durable du conflit – règlement qui aboutira à une solution fondée sur les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et tenant compte des préoccupations légitimes des deux parties en matière de sécurité. Dans ce contexte, nous prenons note avec satisfaction de la nouvelle dynamique récemment observée, qui vise à lancer un dialogue politique pour mettre fin à la guerre.

Troisièmement, la communauté internationale doit intensifier ses efforts diplomatiques pour rapprocher les positions des parties et garantir un processus politique global pour le règlement de la crise. Avec une véritable volonté politique, des efforts diplomatiques et un dialogue constructif et global, nous pouvons réaliser des progrès concrets et trouver une solution acceptable pour les deux parties.

L'Algérie, que ce soit dans son rôle de membre du Conseil de sécurité ou dans le cadre de ses activités diplomatiques bilatérales et multilatérales, continuera d'appuyer tous les efforts visant à mettre fin aux souffrances des peuples de la région et à faire cesser la guerre de manière pacifique et durable.

M. George (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Rosemary DiCarlo, de son exposé détaillé. La Sierra Leone salue la participation de la Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine à cette séance importante.

À ce moment critique de ce conflit dévastateur, la Sierra Leone réitère son appel pressant à des efforts diplomatiques de bonne foi de la part de la Fédération de Russie et de l'Ukraine pour régler le conflit. Cela doit comprendre la cessation immédiate des hostilités, la mise en œuvre d'un cessez-le-feu, le retrait total de toutes les forces et un soutien sans faille aux droits, à la dignité et au bien-être futur des populations civiles.

Le coût humain de ce conflit est tragique. Depuis février 2022, environ 41 000 femmes et enfants ont été tués ou blessés. Les destructions à grande échelle ont ravagé les infrastructures civiles essentielles, notamment des habitations, des écoles, des hôpitaux, des marchés et des installations d'approvisionnement en eau et en énergie. L'on estime que 12,7 millions de personnes en Ukraine ont désespérément besoin de nourriture, d'eau propre, d'abris et de chauffage pendant l'hiver, la plupart d'entre elles ayant perdu leurs proches et leurs moyens de subsistance. Le niveau de risque pour les vies humaines reste extrêmement élevé, d'autant plus que des informations font état d'engins non explosés couvrant environ 30 % du territoire ukrainien.

En réponse à cette situation désastreuse, nous avons voté pour la résolution 2774 (2025), déposée par les États-Unis. Même si nous avons des inquiétudes concernant le processus et le risque d'instrumentalisation de l'ONU et du Conseil de sécurité, notre vote reflète notre conviction que l'Ukraine doit être au premier plan de tout processus ou accord de paix, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et que les préoccupations légitimes de toutes les parties doivent être prises en compte.

Par notre vote comme depuis le début du conflit, nous affirmons avec clarté les principes de souveraineté, d'intégrité territoriale et de non-recours à la force consacrés par la Charte des Nations Unies, ainsi que le principe du règlement pacifique des différends. Il ne s'agit pas de simples aspirations, mais des fondements juridiques et moraux sur lesquels repose notre sécurité collective. Toute érosion de ces principes menace non seulement l'Ukraine, dans ce contexte, mais tous les États Membres, en particulier les petits pays dont la sécurité dépend du respect du droit international.

En tant que membre élu du Conseil, la Sierra Leone réaffirme sa volonté de respecter les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et d'appuyer tous les efforts en faveur d'une paix juste, durable et globale.

Nous ne pouvons pas permettre à ce conflit d'entrer dans sa quatrième année. La voie à suivre doit être celle de la paix, par l'intermédiaire de la diplomatie. L'ampleur des souffrances causées par le conflit oblige le Conseil à explorer toutes les voies possibles pour non seulement orienter nos efforts vers la voie de la paix, mais aussi mettre en œuvre la résolution 2774 (2025) et veiller à ce que des millions de civils puissent rentrer chez eux en toute sécurité et reconstruire leurs vies et leurs communautés.

Constatant le besoin urgent d'une cessation immédiate des hostilités et d'une paix durable, la Sierra Leone souligne les trois points suivants.

Premièrement, les efforts de paix doivent prévoir la participation en toute bonne foi de tous les acteurs concernés, y compris la Russie et l'Ukraine. Ce n'est qu'avec une telle participation que nous pourrions parvenir à une solution politique viable et légitime. Nous prenons acte des efforts actuellement déployés par les États Membres à cet égard et soulignons qu'il importe de faire concorder les actions politiques et les actions diplomatiques à cette fin. Il convient de prendre dûment en considération le rôle agissant des acteurs extérieurs dans l'appui au processus de paix et à ses résultats, notamment les dispositions de tout accord de paix. Compte tenu du rôle déterminant des efforts régionaux dans le règlement des conflits de cette nature, la Sierra Leone estime que toute initiative visant à mettre fin au conflit en Ukraine doit inclure la participation des principaux partenaires européens, dont les positions sont fondamentales pour garantir la stabilité à long terme de la région. Nous préconisons également une coopération constructive avec les partenaires internationaux qui ont contribué concrètement à des actions telles que les échanges de prisonniers de guerre et les efforts de désescalade. En outre, nous soulignons l'importance de veiller à ce que les femmes et les jeunes se voient confier un rôle véritable dans le processus de paix, en particulier dans la prise de décisions concernant les efforts de reconstruction et de relèvement, tant en Russie qu'en Ukraine.

J'en viens maintenant à mon deuxième point, le plus important : le rôle indispensable du Conseil de sécurité dans l'établissement de garanties légitimes pour une paix durable. Compte tenu de l'historique des problèmes liés aux questions territoriales et de souveraineté, ainsi que des préoccupations en matière de sécurité dans ce conflit, le Conseil de sécurité doit jouer un rôle central dans la préservation de tout accord de paix. Cela nécessite des mesures et des objectifs clairs à mettre en œuvre par étapes, notamment en ce qui concerne les capacités militaires et les armements nationaux, les accords de sécurité régionaux, la coopération bilatérale en matière de défense et la reconnaissance de frontières fixes. Le Conseil de sécurité doit légitimer et appuyer des actions concrètes et des compromis qui soient conformes aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et qui soient guidés par les décisions de l'Assemblée générale et les résolutions antérieures du Conseil, notamment les résolutions 2625 (2022), 2417 (2018) et 2573 (2021), qui mettent l'accent sur la protection des vies et des infrastructures civiles. Pour promouvoir une paix durable, le Conseil de sécurité doit également mettre à profit ses mécanismes pour surveiller et faire respecter les cessez-le-feu et autres résultats.

Troisièmement, le processus de paix doit aborder la crise humanitaire provoquée par le conflit, en donnant la priorité au règlement rapide de ses aspects les plus urgents. Une cessation immédiate des hostilités est nécessaire pour assurer la protection totale des civils, leur permettant de vivre en sécurité dans leurs maisons, d'aller à l'école et d'accéder aux marchés et aux hôpitaux sans craindre d'être tués ou blessés dans des attaques. Les parties en conflit doivent cesser leurs attaques contre les infrastructures civiles critiques, en particulier les infrastructures énergétiques, qui font peser des risques sur la sécurité régionale et mondiale. Il faut permettre à l'aide humanitaire d'être acheminée sans entrave dans toute l'Ukraine et dans toute

la Russie, y compris vers les zones isolées ou difficiles d'accès. En outre, les enfants déplacés de force ou enlevés à leurs domiciles en Ukraine doivent être rendus à leurs familles et à leurs communautés. Nous soulignons également l'importance du respect du droit international, en particulier du droit international humanitaire, dans le traitement des prisonniers de guerre et des détenus civils. La Sierra Leone se félicite des échanges réussis de prisonniers de guerre dans le passé et demande instamment la libération de tous les prisonniers de guerre et de tous les détenus civils. Nous souscrivons pleinement aux appels à mener des enquêtes rapides, impartiales et efficaces sur toutes les violations présumées du droit international, y compris du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, en particulier celles qui causent des préjudices excessifs aux civils.

Pour terminer, nous appelons les parties au conflit à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour parvenir à un règlement pacifique. Elles doivent rechercher des compromis pratiques qui permettent de trouver un juste équilibre entre leurs intérêts et priorités nationaux immédiats et à long terme, conformément à l'Article 33 de la Charte des Nations Unies.

M. Yusuf (Somalie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} DiCarlo, de son exposé, et à souhaiter aux représentants de la région la bienvenue à la présente séance.

Ma délégation a voté pour la résolution 2774 (2025), baptisée « Le chemin vers la paix », et remercie les États-Unis d'avoir lancé cette importante initiative. Nous saluons cet effort opportun pour régler le conflit en cours entre la Fédération de Russie et l'Ukraine. Alors que la communauté internationale marque avec une profonde inquiétude le troisième anniversaire de la situation en Ukraine, ma délégation souhaite exprimer sa profonde solidarité avec les personnes touchées par la crise en cours. Les circonstances actuelles soulignent l'importance primordiale de l'action diplomatique collective.

Ma délégation exprime sa profonde inquiétude au sujet de la tragédie humanitaire dévastatrice qui se déroule en Ukraine. Le conflit incessant continue de faire payer un tribut insupportable aux populations civiles, détruisant des maisons, séparant des familles et anéantissant des communautés. Nous avons été témoins, avec une grande détresse, de la persistance des déplacements de civils, de la destruction d'infrastructures critiques et de la grave perturbation des services essentiels qui permettaient de maintenir les civils en vie. La situation humanitaire continue de se détériorer, imprimant une marque indélébile sur des générations de civils qui subissent le plus gros de cette crise. Dans ce contexte, ma délégation appelle les parties concernées à honorer les obligations que leur fait le droit international humanitaire, tout particulièrement s'agissant de la protection des civils et des infrastructures civiles.

La facilitation d'une aide humanitaire sans entrave reste d'une importance capitale. Ma délégation demeure foncièrement convaincue que la situation actuelle ne sera pas réglée par la voie militaire. Seul des moyens diplomatiques nous mèneront à une solution. À cet égard, nous appelons à cesser les hostilités et à privilégier le dialogue pour répondre aux préoccupations de toutes les parties conformément aux principes internationaux établis.

Forte de son expérience nationale, ma délégation apprécie à leur juste mesure les complexités qui émaillent l'instauration de la paix et de la réconciliation par les canaux diplomatiques. Nous encourageons toutes les parties à faire montre de la volonté politique requise et à engager un dialogue constructif. Ma délégation note avec intérêt les échanges diplomatiques tenus à Riyad entre les délégations des États-Unis et de la Fédération de Russie concernant la situation en Ukraine, et nous appuyons toutes les initiatives diplomatiques propres à contribuer à la désescalade, au dialogue et à une paix durable en Ukraine.

Ma délégation fait siens les appels du Secrétaire général à la cessation des hostilités. Nous réaffirmons qu'il est fondamental de respecter strictement les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, tout particulièrement concernant le règlement pacifique des différends et le respect de l'intégrité territoriale. La Somalie est résolument engagée à contribuer à la recherche d'une solution pacifique. C'est grâce à nos efforts diplomatiques collectifs que nous pourrions atteindre nos objectifs communs liés à l'instauration d'une paix juste et durable en Ukraine.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Aujourd'hui, une nouvelle fois, nous voyons réunis dans cette salle, en vertu de l'article 37, une vaste troupe européenne de soutien à l'Ukraine, composée de soi-disant « Ministres » de prétendues « affaires étrangères », dont je n'ai pas le temps – ni l'envie, pour être honnête – de retenir les noms. La seule chose dont nous nous réjouissons est la grande constance de nos voisins polonais. Nous nous rappelons parfaitement Radoslaw Sikorski, et tout particulièrement son tweet éloquent, « Merci aux États-Unis d'Amérique », après le sabotage de gazoducs Nord Stream. Aujourd'hui, ces prétendus ministres liront leurs discours truffés de poncifs pour bien montrer à leurs publics leur appui indéfectible à l'Ukraine dans son combat « jusqu'au dernier Ukrainien ». Ils feraient mieux de balayer devant leur porte et de nettoyer leur « beau jardin », surtout après l'ouragan géopolitique qui y a déferlé et abattu nombre de leurs « beaux arbres ».

La séance d'aujourd'hui nous semble une tentative flagrante de saborder l'amorce de processus positifs propres à conduire dans un avenir très proche à un règlement durable et pérenne de la crise ukrainienne. Nous avons là une énième occasion de voir que le régime de Kiev et ses parrains dans les capitales européennes cherchent non pas à faire la paix, mais à poursuivre cette guerre « jusqu'au dernier Ukrainien ».

Pendant ce temps, les récents contacts menés au plus haut niveau entre la Russie et les États-Unis ont permis de rompre la glace. Fait tout aussi important, récemment, grâce à la nouvelle politique sans œillères de l'Administration Trump, on commence à découvrir comment les choses se sont réellement passées, et se passent, en Ukraine, sous le régime de Zelenskyy. Les détails pertinents commencent à émerger. En outre, beaucoup de gens comprennent désormais beaucoup mieux pourquoi la crise ukrainienne s'est transformée il y a trois ans en un conflit armé, malgré tous les efforts persistants et cohérents que la Russie a déployés des années durant pour éviter ce scénario.

Le monde entier se rend notamment compte que, comme nous l'avons déclaré à maintes reprises dans cette salle, tout le projet antirusse défendu par l'Ukraine est, depuis le tout début, financé par l'Occident. Ce fait peu reluisant a été mis en lumière par l'arrêt des activités de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), laquelle, entre 2021 et 2024, a consacré 30,6 milliards de dollars à l'Ukraine, soit 21 % de toutes ses dépenses à l'étranger. En 2024, l'aide de l'USAID représentait 3 % du produit intérieur brut ukrainien. Une Ukraine indépendante n'existait tout simplement pas, et elle n'existe toujours pas : l'Agence finançait les activités de l'appareil d'État ukrainien, formait les juges ukrainiens et exerçait une influence directe sur le système judiciaire du pays. Le Parlement ukrainien fonctionnait grâce à des fonds américains : 25 millions de dollars ont été alloués par l'USAID à des manifestations publiques et au travail des secrétariats des commissions parlementaires. Il semblerait que c'est ainsi qu'il faut comprendre le mot ukrainien *nezalezhnost*, c'est-à-dire « indépendance ». Nous avons également pris conscience de ce que la liberté d'expression coûte réellement en Ukraine. Il s'est avéré que jusqu'à 90 % des médias ukrainiens étaient financés par l'USAID, qui dépensait également quelque 5 millions de dollars pour que des prétendus « leaders d'opinion » se manifestent dans les réseaux sociaux. L'Agence versait aussi des dizaines de millions de dollars à des célébrités américaines et internationales pour qu'elles se rendent en Ukraine et soutiennent le régime de Kiev.

Le tableau d'ensemble, qui faisait croire à la popularité mondiale de l'ex-comique, s'est ainsi révélé être un complet mensonge. Cela étant, c'est bien avant les événements d'il y a trois ans que l'Agence a commencé à acheter l'Ukraine et à configurer son paysage politique. Ainsi, l'USAID a affecté plus de 100 000 dollars au financement d'une émission de télévision qui a contribué à la victoire de Zelenskyy à l'élection de 2019. Immédiatement après, les organisations financées par l'Agence ont interdit à Zelenskyy de soutenir l'Église orthodoxe ukrainienne, d'organiser un référendum sur le format des négociations avec le Donbass et les principes d'un règlement pacifique, de réviser la loi sur les langues, de réhabiliter les personnalités politiques de l'ère Yanukovich et de permettre leur retour en politique, et de rétablir l'accès à la télévision russe. Cela étant posé, il n'est guère étonnant que Zelenskyy, élu par 75 % de l'électorat, ait instantanément abandonné ses promesses de campagne de restaurer la paix dans l'est du pays, de protéger la langue russe et de réparer les relations avec la Russie : ceux qui ont acheté son pays en bloc lui ont tout simplement interdit de les honorer.

Dans ce contexte, nous tenons à appeler l'attention de nos collègues sur un aspect spécifique de la manière dont l'USAID a configuré sans vergogne le paysage politique à Kiev. La semaine dernière, l'avocat américain Robert Amsterdam a évoqué l'implication directe du Département d'État et de l'Agence dans la création de la prétendue Église orthodoxe ukrainienne, entité schismatique. Cela a été fait avec le plus grand cynisme, sans le moindre respect des valeurs démocratiques. Ces aveux illustrent une fois de plus comment, grâce aux efforts de fonctionnaires sans scrupules, la religion en Ukraine a été essentiellement reléguée au rang d'instrument de lutte contre les opposants politiques.

Il est apparu clairement que le rôle le plus important dans ce processus a été joué par le chef de la Central Intelligence Agency à l'époque et par le Conseiller spécial pour la liberté religieuse dans le monde, qui non seulement ont fermé les yeux sur les violations flagrantes des droits des croyants, les arrestations arbitraires de membres du clergé et les violentes confiscations d'églises en Ukraine, mais ont tout fait pour encourager ces agissements. De surcroît, les émissaires de Washington ont sillonné le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord pour contraindre les Églises orthodoxes locales à reconnaître l'Église orthodoxe illégitime et non canonique ukrainienne. Nous savons aujourd'hui avec certitude que tout l'arsenal diplomatique de l'Administration Biden a été utilisé dans ce sens : chantage, menaces, pressions et coercition. Cherchant obsessivement à détruire l'Église orthodoxe ukrainienne canonique et à fracturer l'unité des fidèles orthodoxes en Russie et en Ukraine, ils ne se souciaient pas le moins du monde que leurs actions portent atteinte à la liberté religieuse en Ukraine. Les membres du Conseil s'en souviendront, nous avons à maintes reprises, dans cette salle, appelé leur attention sur la répression de l'orthodoxie canonique en Ukraine. En réponse, nous n'avons entendu que des mantras éculés arguant de « propagande russe ». Vont-ils continuer de les seriner aujourd'hui ou auront-ils le courage de ne serait-ce qu'exprimer leur inquiétude face à ces informations ?

Fort heureusement, avec l'arrivée au pouvoir de l'Administration Trump aux États-Unis, les experts qui ne pouvaient pas s'exprimer auparavant parce que leurs évaluations de la situation en Ukraine, y compris de la situation religieuse, ne cadraient pas avec l'orthodoxie occidentale, peuvent désormais prendre la parole. Le Vice-Président J. D. Vance a condamné publiquement la persécution de l'Église orthodoxe ukrainienne et plusieurs membres républicains du Congrès ont demandé une enquête sur l'ingérence des services américains dans les processus religieux ukrainiens. Cette évolution, quoique tardive, nous semble très importante.

Le précédent locataire de la Maison Blanche laissait ses subordonnés de Kiev faire tout ce qui leur plaisait, y compris tuer des citoyens américains. La semaine dernière, grâce à Oleksandr Dubinsky, ancien député de la Verkhovna Rada dont on sait qu'il est en détention, de nouveaux détails sont apparus sur la mort, dans les

salles de torture du régime de Kiev, du journaliste américain indépendant Gonzalo Lira. Dans nos déclarations, nous avons à maintes reprises attiré l'attention de nos collègues du Conseil sur sa mort tragique et souligné qu'il fallait veiller à ce que le régime de Kiev respecte les droits humains et les libertés fondamentales. En vain. Les membres du Conseil ont fait la sourde oreille au sort de Gonzalo Lira et de dizaines de milliers d'autres prisonniers politiques en Ukraine. Pourtant, à ce moment-là, il aurait pu être sauvé, si l'Administration Biden avait fait le moindre geste.

D'après la correspondance personnelle du blogueur américain disparu, que Dubinsky a en sa possession, non seulement les officiers de sécurité ukrainiens ont battu Lira, mais ils lui ont aussi extorqué de l'argent alors qu'il était détenu à la maison d'arrêt de Kharkov. Après lui avoir soutiré 70 000 dollars, ils ont intensifié leurs coups et leurs mauvais traitements. Au registre ukrainien des décisions de justice figure une décision du tribunal du district de Dzerzhynsky, dans la région de Kharkov, datée de janvier 2024. Durant les audiences pertinentes, l'avocat de Gonzalo Lira a demandé qu'il soit assigné à résidence pour raisons médicales, mais le parquet, les représentants des services de sécurité ukrainiens, les juges et le service médical du centre de détention provisoire de Kharkov ont continué de prétendre comme un seul homme que sa vie n'était pas en danger. Quelques semaines plus tard, il est mort de n'avoir pas reçu en temps voulu les soins médicaux requis pour les blessures dues à ses passages à tabac. Tous les documents prouvant qu'il a été extorqué par les services de sécurité ukrainiens sont disponibles.

Je tiens à souligner que c'est parce qu'il a publié des documents objectifs critiquant la clique de Zelenskyy et l'Administration Biden que Gonzalo Lira a perdu la vie. C'est pour cela qu'il a été torturé à mort, sur ordre de Zelenskyy. Et les responsables occidentaux, pas même aux États-Unis, n'ont jamais dit le moindre mot à ce sujet à l'époque. Ils n'ont jamais eu le courage ni de condamner cet énième crime du régime de Kiev, ni même de faire un quelconque commentaire sur cette affaire. Les personnalités politiques occidentales, comme nos collègues occidentaux au Conseil, ont simplement fait comme si de rien n'était. Ils ont redoublé d'efforts pour accuser la Russie d'agression, afin de détourner l'attention des médias, et réaffirmé leur soutien constant au régime de Kiev. En d'autres termes, l'équipe de l'ancien Président Biden a jugé qu'un citoyen américain mort n'était rien d'autre qu'un dommage collatéral.

Or on recense des dizaines, voire des centaines, de milliers d'affaires de ce type impliquant des citoyens ukrainiens opposés au régime de Zelenskyy. Durant notre séance précédente (voir S/PV.9839), nous avons déjà relaté comment, en 2022, des officiers de sécurité ukrainiens ont torturé Artem Dmytruk, député de la Verkhovna Rada, pour lui arracher des preuves et des aveux de trahison. Nous exhortons tous ceux qui défendent encore le régime de Zelenskyy à comprendre enfin que les camps de concentration et les prisons secrètes des services de sécurité ukrainiens, où les personnes gênantes sont torturées avant d'être tuées, ne sont ni une fiction ni une invention de propagande russe. C'est la réalité dans laquelle les Ukrainiens sont contraints de vivre aujourd'hui.

Malheureusement, nous ne pouvons plus aider Gonzalo Lira, mais nous pouvons encore contribuer à la libération de tous ceux qui sont détenus illégalement, pour des accusations fallacieuses, par la clique ukrainienne. Nous appelons tous les gouvernements et structures internationales responsables à condamner les actions criminelles de Zelenskyy et à exiger la relâche de toutes les personnes qui sont encore en vie et peuvent encore se battre pour la vérité. Parmi elles figure la défenseuse des droits humains Olena Berezhnaya, âgée de 70 ans, dont nous avons mentionné le cas plus d'une fois dans les séances du Conseil. Il est de notre devoir collectif d'exiger la libération d'Olena Berezhnaya, et des nombreuses autres victimes de persécutions et tortures illégitimes. Si les membres du Conseil ne le comprennent pas et sont prêts, pour raisons politiques, à fermer les yeux sur les crimes du régime de Kiev, alors leurs lamentations sur l'importance de la liberté d'expression et du respect des droits humains, qu'ils privilégient dans toutes les autres situations sans exception, ne valent rien.

De même, dans nos déclarations dans cette salle, nous appelons systématiquement l'attention sur la corruption endémique en Ukraine, qui, sous Zelenskyy, s'étend à toute la société. Nous soulignons la glorification de ceux qui ont causé la mort de centaines de milliers de Juifs, de Polonais, de Russes, de Roms et d'Ukrainiens pendant la Seconde Guerre mondiale. Nous fournissons des informations sur les violations massives des droits humains. Nous mettons en avant les cas de vol pur et simple de l'aide occidentale et de revente sur le marché noir d'armes provenant des États-Unis et d'Europe. Nous soulignons l'illégitimité du dirigeant de Kiev, qui piétine la Constitution de son pays pour s'accrocher au pouvoir.

Aujourd'hui, de hauts responsables politiques américains, ainsi que des médias occidentaux, en parlent eux aussi. C'est évidemment encourageant. Les chances augmentent de voir la personne qui a aggravé la crise ukrainienne au point d'en faire un conflit à proprement parler, qui a violé les lois ukrainiennes fondamentales, qui a trahi les intérêts de son pays, qui a rejeté les scénarios réalistes d'un règlement pacifique du conflit et qui a noyé son pays dans le sang pour en tirer tout le profit possible recevoir enfin le châtement qu'elle mérite.

Et même si aujourd'hui, les parrains occidentaux du régime de Zelenskyy tentent toujours de le dédouaner et de rejeter la responsabilité de la crise ukrainienne sur la Russie en lui imputant tous les crimes, concevables et inconcevables, et, bien sûr, en faisant comme s'ils ne voyaient pas tout ce que le régime de Kiev se permet de faire et en couvrant le voleur en faillite qu'est leur client, le vote d'aujourd'hui sur la résolution 2774 (2025), déposée par les États-Unis, montre bien qu'ils ont de plus en plus de difficultés à y parvenir. Les faits ne vont tout simplement pas dans leur sens. Et de plus en plus de faits gênants, pour le régime de Kiev comme pour ceux qui tirent ses ficelles, se font jour. Nous demandons instamment à ceux qui, en Europe, sont encore doués de sens commun et parviennent à trouver le courage de prendre leurs distances avec les crimes de la clique de Zelenskyy, de le faire dès que possible, avant qu'elle n'entraîne dans sa chute tous ceux qui la soutiennent encore, comme l'avait prophétiquement prédit le Président polonais Andrzej Duda.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Ukraine.

M^{me} Betsa (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence chinoise du Conseil d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Avant tout, je tiens à dire notre gratitude à tous les États Membres de l'ONU qui, il y a quelques heures à peine, ont appuyé la résolution ES-11/7 de l'Assemblée générale et exigé, à l'occasion du troisième anniversaire de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Fédération de Russie, l'instauration rapide d'une paix globale, juste et durable pour l'Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies.

En revanche, nous ne pouvons pas en dire autant de la résolution 2774 (2025), adoptée par le Conseil de sécurité. De notre point de vue, ce document manque de l'essentiel. Il lui manque le fait de qualifier cette guerre d'agression d'un État Membre par un autre État Membre. En outre, il ne tient aucun compte des principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies.

Il y a trois ans, la Russie a lancé contre l'Ukraine une invasion à grande échelle. Depuis trois ans, l'Ukraine se bat pour sa liberté et son indépendance, mais aussi pour la liberté du monde démocratique tout entier. Aujourd'hui, plus de 600 000 soldats russes sont déployés sur notre territoire, soit trois fois plus que ceux qui nous ont envahi en 2022. Contre toute attente, les forces de défense ukrainiennes continuent de tenir bon, même si la disparité des forces militaires reste flagrante. Cette disparité existe parce que, depuis qu'elle a recouvré son indépendance en 1991, l'Ukraine a toujours privilégié le désarmement, réduisant les vastes arsenaux militaires qu'elle

avait hérités de l'ère soviétique. Nous avons pris au sérieux les dispositions de la Charte des Nations Unies, qui font de l'amour de la paix un critère fondamental d'appartenance à l'Organisation. Nous avons envisagé notre région en tant que zone de paix et de prospérité. Sans hésitation, nous avons choisi de devenir un État non doté d'armes nucléaires. Nous avons renoncé au troisième arsenal nucléaire au monde dans l'espoir de rendre le monde plus sûr. Et si nous ne regrettons pas la justesse morale de cette décision, nous avons tiré un enseignement très douloureux du Mémoire concernant les garanties de sécurité liées à l'adhésion de l'Ukraine au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : un accord sans garanties de sécurité viables et concrètes est un mauvais pari.

Pendant ce temps, la Russie a fait le contraire. Non contente de préserver les stocks de l'ère soviétique, elle les a considérablement accrus. Aujourd'hui, la Russie peut donc frapper les positions de l'Ukraine sur le front et ses zones résidentielles en utilisant des milliers de bombes d'aviation téléguidées chaque mois. Rien qu'en 2024, l'aviation russe a lancé 40 000 de ces bombes, un nombre inimaginable, sur des villes et des civils ukrainiens pacifiques.

En outre, la Russie continue d'intensifier sa production d'armes, notamment de missiles balistiques et de croisière. Chaque mois, la Russie est capable de produire 40 à 50 missiles Iskander, 30 à 50 missiles Kalibr et une cinquantaine de missiles Kh-101. Ces armes ne sont pas stockées ; elles sont immédiatement déployées contre l'Ukraine. Mais même cela ne suffit pas à Moscou. C'est pourquoi la Russie a impliqué l'Iran et la République populaire démocratique de Corée dans sa guerre contre mon pays, internationalisant ainsi ce conflit. Ce qui a commencé par des livraisons d'armes s'est intensifié, des unités militaires nord-coréennes apparaissant en Europe pour se battre contre un pays européen. Je suis heureuse de constater que la résolution ES-11/7 adoptée aujourd'hui par l'Assemblée générale fait référence à l'implication de la République populaire démocratique de Corée dans cette terrible guerre.

Depuis le début de l'invasion à grande échelle, la Russie a subi des pertes considérables : des centaines de milliers de soldats, plus de 10 000 chars et 22 000 systèmes d'artillerie, 370 avions et plus de 12 000 lance-roquettes multiples. La flotte de la mer Noire a perdu 28 navires, dont son navire amiral. Les vestiges de cette flotte sont désormais contraints de chercher refuge non pas dans les ports occupés de Crimée, mais dans les ports russes eux-mêmes.

Ces résultats sont dus à deux facteurs : la résilience du peuple ukrainien et la solidarité et le soutien des partenaires internationaux. Nous ressentons ce soutien et nous en sommes profondément reconnaissants. La Russie s'attaque à ces deux piliers car, malgré tous ses avantages, elle n'a pas réussi à venir à bout de l'Ukraine sur le champ de bataille. Elle tente de nous briser, principalement par la terreur. C'est pourquoi elle cible les infrastructures critiques et les immeubles d'habitation. C'est pourquoi les soldats russes exécutent en masse les prisonniers de guerre ukrainiens. Les organisations internationales doivent enquêter sur ces exécutions et tous les responsables doivent être traduits en justice.

La Russie cherche à saper la solidarité mondiale avec l'Ukraine. Sa vaste machine de propagande diffuse une désinformation agressive, tentant de discréditer notre pays et de semer le doute sur la capacité de l'Ukraine à préserver son indépendance. Aujourd'hui, la Russie promet un principe tout à fait impossible qui consiste à « négocier sur l'Ukraine sans l'Ukraine », donnant à ses discours nuisibles un aspect alléchant à cette fin. Et je vais être claire à cet égard, au nom de l'Ukraine : rien ne peut être décidé à propos de l'Ukraine sans l'Ukraine, ni à propos de l'Europe sans l'Europe.

Je tiens à assurer au Conseil que l'Ukraine souhaite la paix plus que quiconque, mais pas n'importe quelle paix. Comme l'a déclaré le Président Volodymyr Zelenskyy, nous avons besoin d'une paix globale, juste et durable, assortie de garanties de

sécurité claires. Sinon, cela ne fonctionnera pas. Pour y parvenir, nous devons intensifier les efforts diplomatiques en vue d'instaurer une paix globale, juste et durable fondée sur les principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Il est dans l'intérêt de toute l'humanité d'obtenir cette paix cette année.

Ce dont la Russie a besoin n'est pas la paix, mais une cessation temporaire des hostilités. Une telle pause n'apporterait pas la paix ; elle ne serait que le prélude à une guerre plus vaste. Moscou a besoin de temps pour se remettre de ses pertes, tirer les enseignements de ses erreurs et affiner son économie militaire.

Depuis trois ans, l'Ukraine fait gagner du temps aux autres en résistant à la machine de guerre du Kremlin. Nos efforts et nos sacrifices ne doivent pas être vains. Pour ce faire, les alliances fondées sur des valeurs communes doivent être renforcées, et non affaiblies. L'OTAN et l'Union européenne sont des éléments indispensables de la sécurité régionale, et l'Ukraine souhaite vivement en faire partie, non seulement en tant que bénéficiaire de la sécurité, mais aussi en tant qu'agent y participant. Le Conseil de sécurité, qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit se montrer à la hauteur de son mandat.

Les responsables du crime d'agression ne doivent pas rester impunis. La souveraineté et l'intégrité territoriale à l'intérieur des frontières internationalement reconnues doivent être respectées par tous. Nous continuerons de nous défendre et d'œuvrer à une paix juste et équitable conformément à la Charte des Nations Unies. Nous savons comment contenir la Russie et notre armée maîtrise l'art de la guerre technologique moderne.

Toutefois, pour poursuivre cette lutte, nous aurons besoin d'une aide plus poussée de la part d'autres pays. Nous avons besoin d'armes, de moyens de défense aérienne, de technologies, d'investissements, de sanctions plus sévères contre la Russie, du transfert des avoirs russes gelés vers l'Ukraine et, bien sûr, d'un soutien politique et moral. Nous devons garder à l'esprit le fait qu'il s'agit d'une guerre existentielle. Il s'agit d'une guerre existentielle pour l'ensemble du monde démocratique ainsi que pour nos principes et nos valeurs démocratiques.

La Russie tente sans relâche de démanteler l'ordre fondé sur des règles et notre architecture de sécurité. Il est impossible d'arrêter les agresseurs en les apaisant. L'apaisement ne fonctionne pas. La Russie doit répondre aux exigences de la communauté internationale et retirer ses troupes du territoire ukrainien. Les responsables du crime d'agression, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité doivent être traduits en justice. Nous demeurons favorables à la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine afin d'amener la Fédération de Russie à répondre de ses actes.

Je le répète : cette guerre est existentielle. Il ne s'agit pas seulement de l'Ukraine ; il ne s'agit pas seulement de l'Europe ; il ne s'agit pas seulement de la région, mais de notre architecture mondiale, de l'ordre fondé sur des règles et de l'ensemble du monde démocratique.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Pologne.

M. Sikorski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au Conseil aujourd'hui non seulement en tant que Ministre des affaires étrangères du Gouvernement démocratiquement élu de la Pologne, mais aussi au nom de la Haute Représentante de l'Union européenne, M^{me} Kaja Kallas, pour présenter le point de vue de l'Union européenne sur la guerre illégale et non provoquée de la Russie contre l'Ukraine.

Comme cela a déjà été dit, personne ne souhaite la paix en Ukraine plus que les Ukrainiens et personne n'en a plus besoin qu'eux. Personne n'est plus concerné par la sécurité de l'Europe que nous, Européens. Et personne n'est plus à même de mettre

fin à ce conflit que les Russes. Tout ce qu'ils ont à faire, c'est d'arrêter les massacres et de quitter les territoires qu'ils occupent illégalement. Ce n'est qu'en gardant ces faits à l'esprit que nous pouvons œuvrer à une paix globale, juste et durable pour l'Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies.

En cet anniversaire tragique, nos pensées vont aux innombrables Ukrainiens qui souffrent. Leur résilience témoigne de l'esprit inébranlable d'un peuple qui n'a d'autre souhait que d'occuper la place qui lui revient au sein de la communauté des nations libres. Nous ne devons jamais oublier les crimes commis par les troupes russes à Borodianka, Bucha, Irpin, Mariupol et dans de nombreuses autres localités d'Ukraine. Les auteurs de ces actes doivent en répondre.

Nous devons également prendre conscience des répercussions profondes au-delà des frontières de l'Ukraine. La guerre menée par la Russie perturbe les marchés mondiaux de l'alimentation et de l'énergie. Elle a des conséquences sur des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, à des milliers de kilomètres de l'Ukraine, ainsi que sur la population russe. Le Gouvernement russe a consacré au moins 200 milliards de dollars de l'argent de ses contribuables à la guerre. D'ici la fin de l'année prochaine, elle devrait coûter à la Russie plus de 1 000 milliards de dollars, par rapport à la croissance économique initialement prévue.

On peut imaginer le nombre de jardins d'enfants, d'écoles et d'hôpitaux qu'il serait possible de construire pour la population russe, ou, d'ailleurs, pour bien d'autres populations dans le monde, avec une telle fortune. Mais au lieu de les construire, le Kremlin préfère les bombarder en Ukraine, tout en traitant les Ukrainiens et son propre peuple comme des dommages collatéraux. En janvier, le bilan des victimes parmi les soldats russes s'élevait à environ 170 000 morts et 600 000 blessés.

Les complices de la Russie doivent également être pointés du doigt. La République populaire démocratique de Corée fournit à Moscou non seulement des armes, mais aussi des soldats. L'Iran partage ses drones Shahed.

La voie à suivre reste inchangée : la Russie doit retirer immédiatement, complètement et inconditionnellement toutes ses forces du territoire ukrainien.

En tant qu'Européens, nous continuerons de nous tenir aux côtés de l'Ukraine pour parvenir à une paix juste et durable, une paix par la force, la seule que le Kremlin respecte.

Enfin, je souhaite partager avec le Conseil de sécurité une citation d'un de mes prédécesseurs au poste de Ministre des affaires étrangères de Pologne, M. Władysław Bartoszewski, rescapé d'Auschwitz et des prisons staliniennes : « Lorsque vous ne savez pas comment vous comporter, faites preuve de décence ». *Slava Ukraini*.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la Lettonie.

M^{me} Braže (Lettonie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant le Conseil de sécurité au nom des trois États baltes, à savoir l'Estonie, la Lituanie et mon pays, la Lettonie. Je remercie la présidence chinoise du Conseil d'avoir organisé la présente séance, et je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé détaillé sur les attaques et les crimes commis par la Russie dans le cadre de son agression contre l'Ukraine.

Cela fait trois ans jour pour jour que la Russie a lancé une invasion à grande échelle, illégale et non provoquée de son voisin souverain, l'Ukraine. Il y a trois ans, la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, a empêché le Conseil de prendre les mesures prévues par la Charte des Nations Unies pour maintenir la paix et la sécurité internationales (voir S/PV.8979). Il y a trois ans, la Cour internationale de Justice a ordonné à la Russie de mettre fin à ses opérations militaires en Ukraine.

Elle ne s'est pas exécutée. Trois ans plus tard, force est de constater que l'Ukraine a empêché la Russie, un État de 140 millions d'habitants doté de l'arme nucléaire, de réaliser ses objectifs impérialistes. La Russie n'a pas réussi à briser la détermination des 40 millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens qui protègent leur patrie.

Les États baltes saluent tous les efforts visant à instaurer une paix juste, globale et durable pour l'Ukraine, une paix ancrée dans les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et le droit international, une paix qui garantisse la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine ainsi que sa liberté de choisir ses alliances et son avenir, une paix qui mette définitivement un terme à l'agression barbare de la Russie, sans aucune possibilité de résurgence.

En principe, il est facile de parvenir à la paix. La Russie doit cesser les combats, ce sera alors la fin de la guerre. Si l'Ukraine cesse de se battre, ce sera la fin de l'Ukraine.

L'agression russe contre l'Ukraine a commencé en 2014 avec l'occupation illégale et l'annexion, par la Russie, de la péninsule de Crimée en Ukraine et le lancement d'une intervention militaire directe dans l'est de l'Ukraine.

La Russie se livre à une guerre coloniale barbare visant à détruire le statut d'État, la langue et l'identité de l'Ukraine et à s'emparer de ses ressources et de son territoire, en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international.

L'attachement des États baltes à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, est inébranlable et inconditionnel. Il témoigne de notre conviction que la légitime défense de l'Ukraine est aussi la défense de notre sécurité mondiale commune et de notre avenir commun, dans lequel la loi du plus fort ne l'emporte pas. Les frontières ne doivent pas être modifiées par la force, et nous ne reconnaitrons jamais l'annexion illégale de la Crimée, de Donetsk, de Luhansk ou de toute autre région de l'Ukraine. Et l'agresseur n'est pas habilité à décider des options que l'Ukraine, nation souveraine, peut envisager pour façonner son avenir.

L'Ukraine a le droit d'exercer son droit de légitime défense, comme le prévoit clairement l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Par conséquent, les pays qui fournissent une aide à l'Ukraine, y compris une aide militaire, ne sont pas parties au conflit.

Nous soulignons que seule la victoire de l'Ukraine peut garantir une sécurité durable et mettre fin à l'agression impérialiste de la Russie. Nous sommes fermement convaincus qu'un cessez-le-feu précipité ne conduira pas à une paix durable ; au contraire, il enhardira la Russie, voire d'autres pays, en encourageant la poursuite de l'expansion et en mettant gravement en péril la sécurité mondiale. Nous devons défendre les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies pour préserver les générations futures du fléau de nouvelles guerres.

L'Ukraine a enduré des souffrances inimaginables, comme la Secrétaire générale adjointe DiCarlo l'a expliqué dans son exposé : des milliers de vies ont été perdues, des millions de personnes ont été déplacées, des villes entières ont été réduites à l'état de ruines et le milieu naturel du pays a été irrémédiablement endommagé, tandis que des attaques constantes sont menées contre son infrastructure énergétique. Les atrocités subies par le peuple ukrainien laissent de profondes cicatrices qui subsisteront pendant des générations. Et pourtant, les Ukrainiennes et les Ukrainiens restent forts et résilients. Leur démocratie est florissante et leur Parlement est à l'œuvre. Ils défendent leur terre et leurs valeurs, qui sous-tendent également la Charte des Nations Unies et la sécurité mondiale. Nous devons rester unis et déterminés à fournir un appui à long terme à l'Ukraine.

Les efforts déployés au niveau mondial pour fournir une aide, contribuer à la reconstruction et soutenir les populations déplacées sont une priorité, car il ne s'agit pas d'une guerre isolée et localisée, ni d'un problème qui concerne uniquement

l'Europe. Ses conséquences se font sentir dans le monde entier, et portent atteinte à la sécurité alimentaire et énergétique de certaines des régions les plus vulnérables de la planète. Selon diverses estimations, la guerre que la Russie a déclenchée contre l'Ukraine a déjà coûté environ 2 % du produit intérieur brut mondial. Lorsque l'injustice et l'impunité règnent à un endroit, les efforts déployés pour saper le droit international ailleurs s'en trouvent décuplés. C'est pourquoi la Russie doit être amenée à répondre de son agression contre l'Ukraine. L'inaction compromettra les perspectives d'une paix juste et durable, non seulement en Ukraine, mais aussi ailleurs.

Les causes profondes de la guerre dont nous avons entendu parler aujourd'hui sont un prétexte. Les véritables causes profondes sont les ambitions impérialistes et coloniales de la Russie. Ce sont là les vraies causes profondes. La Russie cherche à rétablir sa sphère d'influence impérialiste et à modifier l'ordre international. La Russie veut décider de l'avenir et des choix de pays et de peuples souverains, non seulement en Europe, mais aussi sur d'autres continents. Nous ne devons pas laisser cela se produire.

Nous appelons tous les pays, les parlements, les gouvernements et les sociétés à agir pour augmenter considérablement l'aide à l'Ukraine, tous les types d'aide, qu'elle soit politique, économique, humanitaire ou militaire, car nous devons nous tenir aux côtés de l'Ukraine dans ce combat existentiel, conformément à la Charte des Nations Unies. C'est alors qu'une paix durable et juste pourra être instaurée. *Slava Ukraini*.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Finlande.

M. Rajala (Finlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'adresser au Conseil au nom des pays nordiques, à savoir le Danemark, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon pays, la Finlande.

L'ONU a été fondée sur la conviction commune qu'aucun effort ne doit être épargné en vue de parvenir à la paix. Pourtant, nous célébrons aujourd'hui le troisième anniversaire de ce qui est sans doute la violation la plus flagrante de la Charte des Nations Unies depuis son adoption, à savoir l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie.

L'agression menée par la Russie contre l'Ukraine nous concerne tous. Elle entraîne une instabilité économique croissante et une flambée des prix alimentaires dans des pays éloignés des champs de bataille. Elle nécessite une attention et des ressources qui auraient pu être utilisées pour aider des personnes dans le besoin ailleurs. Et surtout, elle porte atteinte à notre système de sécurité collective, consacré par la Charte des Nations Unies.

La Russie tente de détruire et de dominer un pays voisin démocratique et d'en modifier les frontières en ayant recours à la force. La Russie s'attaque au droit international et aux principes fondamentaux de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de tous les États. Il est donc vital pour nous tous de défendre ces principes, tels qu'ils sont inscrits dans la Charte des Nations Unies.

L'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, qui livre une guerre brutale et implacable, continue de causer des souffrances humaines incommensurables. Selon le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, près de 7 millions de personnes ont été déplacées en Ukraine et 3,7 millions ont été contraintes de fuir leur pays.

Les attaques systématiques de la Russie contre les infrastructures critiques de l'Ukraine aggravent chaque jour la situation des civils. En plein hiver glacial, l'accès de la population civile à l'eau, à l'électricité et au chauffage est fortement limité. Nous sommes consternés par le traitement réservé à des milliers d'enfants qui ont été déportés ou transférés illégalement par la Russie. Ces enfants doivent être immédiatement rendus à leurs familles.

La Russie doit honorer les obligations que lui impose le droit international humanitaire, notamment en mettant fin à ses attaques contre les civils et les infrastructures civiles et en garantissant l'accès humanitaire. Il est inadmissible que, plus de 75 ans après l'adoption des Conventions de Genève, le droit de la guerre soit violé à tout bout de champ par la Russie.

Les pays nordiques sont déterminés à amener les auteurs des nombreuses violations du droit international à répondre de leurs actes. Les dirigeants russes doivent répondre de toutes les atrocités criminelles commises en Ukraine et de leur crime d'agression.

Ce matin, l'Assemblée générale a pris la décision de soutenir une paix juste et équitable en Ukraine. Les pays nordiques sont fiers d'avoir voté pour ces deux résolutions importantes (résolutions ES-11/7 et ES-11/8 de l'Assemblée générale).

Nous savons que les Ukrainiens veulent la paix. Ils souhaitent reprendre le cours de leur vie et continuer d'édifier leur belle et courageuse nation. Nous savons également que les Ukrainiens aiment la liberté, la liberté de dire ce qu'ils pensent, d'élire leurs dirigeants et de choisir leurs alliances internationales. Il est du devoir du Conseil d'œuvrer à la réalisation de ces deux objectifs afin que l'Ukraine puisse vivre en paix et défendre sa pleine souveraineté, conformément à la Charte des Nations Unies. Comme toutes les nations éprises de paix, l'Ukraine mérite une paix globale, juste et durable. L'Ukraine doit prendre part à toute négociation de paix.

L'agression menée par la Russie contre l'Ukraine porte atteinte non seulement à la sécurité en Europe, mais aussi à la stabilité dans le monde entier. Toute solution en faveur d'une paix durable nécessitera une forte implication de l'Europe. Sans cela, la paix risque fort d'être de courte durée. Nous avons tous un intérêt collectif à prévenir la résurgence de la violence et de la destruction, en Ukraine et partout ailleurs.

Les pays nordiques soutiennent la recherche d'une paix juste. Dans l'intervalle, nous restons déterminés à continuer d'apporter une assistance militaire, économique et humanitaire importante à l'Ukraine. Pour terminer, nous réaffirmons notre engagement indéfectible à soutenir l'Ukraine, aussi longtemps que nécessaire.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Tchéquie.

M. Hulicius (Tchéquie) (*parle en anglais*) : Il y a 80 ans, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, nos sages prédécesseurs ont consacré par l'Article 2 de la Charte des Nations Unies le principe fondamental de la coexistence pacifique entre les nations. Ils ont proscrit l'emploi de la force par un État contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un autre État. Le 24 février 2022, la Russie a violé ce principe fondamental de la paix internationale en lançant son invasion à grande échelle de l'Ukraine, intensifiant ainsi un conflit qu'elle avait déclenché en occupant la Crimée et le Donbas en 2014.

Depuis, elle tente éhontément d'usurper le territoire d'un État voisin par le biais d'une guerre d'agression. Au lieu d'être récompensée, la Russie doit être amenée à répondre de ces actes, pour toutes les victimes des massacres qu'elle a commis à Bucha, Irpin, Mariupol ou Borodianka. Pour toutes les victimes de cette guerre non provoquée et injustifiable, le Kremlin doit rendre des comptes et assumer la responsabilité des destructions et des souffrances qu'il a délibérément causées en Ukraine. Cette guerre ne concerne pas seulement l'Ukraine. Elle nous concerne tous et toutes. La victoire finale de l'Ukraine serait une victoire de l'état de droit et du respect d'autrui, tandis que sa défaite scellerait le triomphe de la brutalité sans foi ni loi. Les conséquences se feraient sentir dans le monde entier pendant de nombreuses années, sapant les fondements mêmes de l'ONU et la sécurité au niveau mondial.

La Tchèque reste déterminée à soutenir le désir de paix de l'Ukraine, une paix qui respecte son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, qui fasse clairement la distinction entre la victime et l'agresseur, et qui soit juste et durable. Si la Russie et son président, M. Poutine, veulent sincèrement mettre fin à cette guerre, il existe un moyen simple de le prouver, en renvoyant les soldats russes chez eux. La solution à cette guerre est aussi simple que cela.

Mon pays a lui-même une expérience tragique de l'impérialisme et de l'expansionnisme, également aux mains de la Russie. Nous nous sentons donc très solidaires de l'Ukraine et de son peuple, et nous resterons à leurs côtés aussi longtemps qu'il le faudra, jusqu'au rétablissement d'une paix juste, conforme à la Charte des Nations Unies et acceptée par l'Ukraine, non pas imposée.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Roumanie.

M. Hristea (Roumanie) (*parle en anglais*) : La Roumanie se félicite de votre décision, Monsieur le Président, de convoquer la séance d'aujourd'hui. Je voudrais également m'associer aux orateurs et oratrices qui m'ont précédé pour remercier la Secrétaire générale adjointe de son exposé.

La présente séance, qui marque un triste anniversaire, permet de garder la situation en Ukraine à l'ordre du jour du Conseil. Le Conseil doit absolument rester saisi de cette question puisque cet organe a été conçu comme le garant de la paix et de la sécurité internationales et qu'il agit au nom de l'ensemble des Membres de l'ONU.

La question de l'Ukraine reste très importante pour la communauté internationale en raison des répercussions complexes de cette guerre au niveau mondial, notamment la détérioration dramatique de l'insécurité alimentaire. La Roumanie a démontré sa solidarité avec l'Ukraine et le peuple ukrainien. Nous soutenons fermement l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine. Nous avons accueilli des Ukrainiens fuyant la guerre et accordé une protection temporaire à plus de 230 000 personnes. Nous avons facilité le transit de plus de 55 millions de tonnes de céréales ukrainiennes vers les marchés mondiaux et nous avons fourni à l'Ukraine, sur demande, une aide énergétique d'urgence. Depuis le premier jour de la guerre, nous plaçons pour une paix juste, durable et inclusive en Ukraine, fondée sur la Charte des Nations Unies et le droit international. Toute résolution relative à l'Ukraine présentée à l'ONU doit être fondée sur cette idée. L'Ukraine doit participer à tous les pourparlers de paix. Étant donné que la paix en Ukraine a des retombées sur la sécurité européenne, toutes les solutions qui ont une incidence sur l'architecture de sécurité européenne doivent être élaborées en présence des Européens à la table des négociations.

De toute évidence, tous les arrangements mis en place après le conflit auront des implications systémiques pour l'ensemble de la région de la mer Noire. Compte tenu de l'importance qu'il y a à garantir la sécurité et la liberté de navigation dans la mer Noire et de la position géographique de la Roumanie, mon pays est légitimement intéressé par les paramètres d'une future paix en Ukraine. Pour ces raisons, la Roumanie a également préconisé et soutenu des mesures visant à renforcer la résilience de notre voisin, la République de Moldova.

Enfin et surtout, une paix juste ne peut être obtenue sans justice et sans que tous les responsables soient amenés à répondre de leurs actes. La Roumanie participe aux efforts visant à établir le meilleur tribunal international possible pour sanctionner l'agression commise contre l'Ukraine, en violation d'une norme fondamentale du droit international, à savoir l'interdiction du recours à la force. L'Ukraine a donc droit à la réponse la plus ferme, en termes de responsabilité judiciaire. Cette réponse doit servir d'exemple pour ce qui est du respect de la Charte des Nations Unies et dissuader tout autre État d'entreprendre de telles actions à l'avenir.

Je voudrais faire trois brèves observations en guise de conclusion, qui reflètent l'esprit de la manifestation phare organisée la semaine dernière par la présidence chinoise sur la pratique du multilatéralisme (voir S/PV.9861). Premièrement, le Conseil, qui, selon la Charte, agit en notre nom, doit précisément agir pour défendre la Charte des Nations Unies parce que l'attaque illégitime et brutale contre l'Ukraine se poursuit aujourd'hui, trois ans plus tard. Deuxièmement, le Conseil doit agir pour défendre la Charte des Nations Unies parce que l'agresseur, la Fédération de Russie, est un membre permanent de cet organe. Troisièmement, le Conseil doit agir pour défendre la Charte des Nations Unies parce que, avec chaque jour qui passe, cette agression sape davantage le multilatéralisme fondé sur des règles, en violant la Charte des Nations Unies et le droit international, y compris le droit international humanitaire.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Royaume des Pays-Bas.

M^{me} Schouten (Royaume des Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Trois ans après l'invasion massive, non provoquée et illégale de l'Ukraine par la Russie, nous sommes confrontés à une sombre et dure réalité : si nous n'agissons pas maintenant, nous consacrons la loi du plus fort. Nous ne pouvons pas laisser l'agresseur imposer un accord à la victime. Nous parlons ici d'un agresseur qui continue d'intensifier ses attaques contre les civils et les infrastructures civiles.

Les attaques de drones à grande échelle de samedi ne démontrent nullement que la Russie a l'intention de mettre fin à cette guerre. Nous ne pouvons pas laisser passer les violations flagrantes de la Charte des Nations Unies et la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Cela créerait un précédent dangereux pour l'avenir, qui saperait les principes du droit international et la souveraineté de tous les pays.

L'Ukraine doit participer aux négociations en tant que partenaire, sur un pied d'égalité – rien concernant l'Ukraine ne doit se faire sans l'Ukraine. Étant donné que la sécurité de l'Europe est directement concernée, l'Europe doit également y participer. Seules des négociations inclusives peuvent conduire à une paix juste et durable.

Cette guerre doit cesser, non seulement pour le bien de l'Ukraine et de l'Europe, mais aussi pour le bien du monde entier. L'agression de la Russie a eu des conséquences dévastatrices et durables sur la sécurité alimentaire, l'environnement et la sécurité nucléaire. Le Royaume des Pays-Bas demande à tous les pays qui permettent à la Russie de poursuivre son agression de cesser de donner à Moscou les moyens de prolonger cette guerre injuste. Nous appelons tous les États Membres à contribuer à la recherche d'une paix juste, durable et globale pour le peuple ukrainien, conformément à la Charte des Nations Unies.

La modification des frontières par la force ne doit pas être récompensée. Nous devons faire respecter les dispositions de la Charte. Sinon, nous allons vivre dans un monde où règne la loi du plus fort.

La séance est levée à 19 h 25.